

# République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Boumerdes

Direction de la Jeunesse et des Sports

NIF : 099035015037135

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et suite à l'évaluation des offres technique et financière, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Boumerdes, informe les soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/DJS/2026 portant « Réhabilitation et revêtement en gazon synthétique de l'aire de jeux de football du stade communal à CHEBACHEB à la commune de Khemis El Khechna. », l'attribution provisoire du marché en question à l'entreprise qui a répondu mieux aux conditions et critères définis dans le cahier des charges.

Projet	N° d'appel d'offres	Entreprise	N° d'offre	Montant de l'offre	Note technique obtenue	Délai	Observation
Réhabilitation et revêtement en gazon synthétique de l'aire de jeux de football du stade communal à CHEBACHEB à la commune de Khemis El Khechna.	02/DJS/2026	ETBPH TCE BOUAMAMA KHOUTIR NIF : 18435140030417900000	03	33 013 800,00 DA Après correction : 39 274 522,00 DA	40 pts	06 mois	Entreprise qualifiée techniquement et moins disant financièrement.

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, chaque soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes, dans un délai de (10) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, peuvent se rapprocher de la Direction de la jeunesse et des sports -service des investissements et équipements - , au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.